

CONVOCAATION

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** de la section
Ski Nordique de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
Du CLUB des SPORTS de CHAMONIX qui aura lieu

le 22/11/2019

à 19h00

à la Maison des Sports » Karine RUBY »

L'Assemblée Générale est un moment fort de la vie de votre section sportive. Nous vous rappelons qu'en tant que membre de cette section, votre présence est obligatoire au bon déroulement de l'Assemblée.

Si toutefois vous ne pouviez y assister, nous vous remercions de penser à donner votre pouvoir à un autre membre de la section (1 seul pouvoir est accordé par personne)

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée précédente
- Rapport moral du président
- Rappel des activités de l'année écoulée
- Rapport financier par le trésorier
- Présentation du budget prévisionnel
- Approbation des cotisations de la nouvelle saison
- Rapport sportif - Objectifs de la saison à venir – Groupe Adulte
- Parole aux officiels
- Délibérations des questions posées par écrit
- Questions diverses (que vous pouvez adresser par écrit au Président)

Seules les questions reçues avant le 15/11/2019 seront prises en compte

Si des membres sont intéressés et motivés pour intégrer le comité directeur, merci de bien vouloir le faire savoir par écrit au président de la section dans les 7 jours avant l'Assemblée.

A l'issue de cette Assemblée, nous nous retrouverons autour d'un pot

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations sportives.

Le Président
Marc MIRETTI

Ski Nordique
Vallée de Chamonix Mont-Blanc



**Section Ski Nordique de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc du
CLUB des SPORTS de la CHAMONIX**

POUVOIR

Je soussigné(e) M(me).....,

adhérent(e) de la section *Ski Nordique de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc*,

donne pouvoir à M(me).....,

Un adhérent ne peut être porteur que d'un pouvoir.

Vous pouvez laisser en blanc le mandataire et votre pouvoir sera remis à un adhérent présent.

Les compétiteurs de moins de 16 ans sont représentés par leurs parents sans devoir remplir de pouvoir.

Les compétiteurs de 16 ans et plus doivent donner pouvoir s'ils ne sont pas présents.

pour me représenter à l'Assemblée Générale de la section Ski Nordique de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc du CLUB des SPORTS de la CHAMONIX, le 22/11/2019.

Date :

Signature :

Ecrire de sa main « Bon pour pouvoir »

Pouvoir à déposer avant le début de l'Assemblée Générale.